

bras de vives douleurs ; la peau se gonfla , formant des tumeurs allongées et comme cylindriques , dont l'aspect étoit assez semblable à celui de certaines cicatrices , lorsqu'elles menacent de s'ouvrir. Les douleurs résistèrent à tous les remèdes internes et locaux. Elles étoient lancinantes , et semblables à celles du cancer. On fit l'extirpation des parties de peau affectées. Les plaies guérirent ; mais les douleurs se firent de nouveau sentir , la maladie reparut et dure encore.

Un enfant reçu à l'hôpital Saint-Louis , pour des dartres , présente sur diverses parties de la peau , et surtout aux bras , de semblables tumeurs , aussi douloureuses , offrant le même caractère de douleurs , le même aspect , également opiniâtres aux remèdes antiherpétiques. L'issue probable de ces-deux affections sera la mort des malades.

GENRE SEPTIÈME.

ULCÈRES TEIGNEUX.

LA ressemblance n'est pas moins frappante entre la teigne et les dartres , qu'entre cette dernière affection et l'ulcère carcinomateux. Celui-ci ne paroît être en quelques cas qu'une modification de la dartre rongeante. La teigne , susceptible de se présenter sous des formes aussi variées que l'affection herpétique , s'offre , tantôt sous l'aspect farineux de la dartre furfuracée , affecte plus souvent l'état croûteux , et d'autres fois se montre tellement analogue aux dartres phagédéniques , qu'il seroit difficile aux plus habiles de distinguer de cette variété de la dartre , certaines teignes faveuses ou ulcérées. C'est donc à tort que les nosologistes ont tant insisté sur la distinction des diverses espèces de teignes , et qu'ils ont donné ce nom à de simples variétés de la maladie ; variétés qui succèdent aux diverses époques de sa durée. La même teigne , d'abord muqueuse ou furfuracée , peut passer graduellement à l'état croûteux et rugueux , puis devenir véritablement ulcérée ou faveuse , sans que , malgré ces diverses transformations , elle change réellement de nature. C'est toujours au fond la même maladie , et le même traitement lui reste applicable. Il est vrai que la teigne affecte presque exclusivement le cuir chevelu ; mais elle se montre quelquefois dans les autres parties du

corps. C'est ainsi que j'en ai observé des croûtes et des plaques fort étendues sur les membres, et surtout au dos où la peau a, par son épaisseur, sa densité et son adhérence intime aux parties sous-jacentes, une analogie d'autant plus marquée avec le cuir chevelu, qu'on l'examine plus près de ce dernier.

Traiterons-nous séparément des diverses variétés de la teigne? Les Arabes en distinguent cinq espèces; Sauvage en porte le nombre jusqu'à neuf; Vogel n'en reconnoît que quatre; Murray les réduit à deux; le professeur Pinel en établit trois. M. Alibert en décrit cinq, et les désigne sous les noms de teigne faveuse, de teigne granulée, de teigne furfuracée, de teigne amiantacée et de teigne muqueuse. Désirant fixer l'incertitude qui résulte d'une telle diversité d'opinions, j'observai attentivement la teigne sur environ deux cent soixante individus traités à la fois de cette maladie, dans l'été de 1802. Je vis bientôt que ses formes étoient bien plus variées qu'on ne l'avoit cru, faute d'en avoir observé un assez grand nombre; la comparaison de ces teignes me convainquit de l'espèce de gradation que suit la nature dans tous ses actes; des nuances extrêmement variées, mais insensibles, par lesquelles elle passe de la teigne farineuse à la teigne ulcérée. J'adoptai dès lors l'idée qu'on n'avoit point assez multiplié les espèces de la maladie, si on les établissoit sur le fondement frivole de la diversité de forme ou d'as-

pect, et qu'on ne les avoit point assez réduites, si on ne considéroit que la nature du mal.

La teigne est une maladie de l'enfance; c'est de la première à la septième année qu'elle se déclare le plus souvent; elle est assez fréquente jusqu'à l'époque de la puberté: alors elle devient beaucoup plus rare; elle l'est plus encore chez les adultes, et ne survient presque jamais dans la vieillesse. Il est également peu commun de la voir durant les premiers mois de la vie, à moins qu'on ne veuille considérer comme une variété de la teigne, la croûte laiteuse des enfans à la mamelle, éruption dépurative qu'on a rangée avec raison parmi les espèces de cette maladie.

Les enfans dont la peau est sèche, peu transpirable et couverte de rousseurs, en sont le plus fréquemment atteints; les deux sexes y paroissent également sujets. Enfin, la malpropreté, l'usage habituel d'une nourriture grossière et indigeste, y disposent singulièrement. On demande si la teigne est héréditaire, et se développe plus particulièrement sur les enfans nés de parens affectés de cette maladie? Cette influence de l'hérédité, si remarquable dans plusieurs cas, est ici peu marquée. D'abord la teigne se prolongeant et naissant rarement après l'époque de la puberté, il n'est point ordinaire que les pères en soient affligés; d'ailleurs, la teigne paroît être une maladie dépuratoire dont le siège au cuir chevelu est déterminé par la tendance des mouvemens vitaux vers la tête,

dans les premiers âges de la vie. Cependant, si les imperfections les plus légères, les traits du visage les moins fortement dessinés, sont visiblement transmis par la génération, pourquoi l'enfant d'un père teigneux pendant son enfance ne viendrait-il pas au monde, sinon avec la maladie, au moins avec une disposition à l'éprouver?

Les enfans du riche y sont sujets comme ceux de l'indigent : il faut avouer néanmoins qu'elle est bien plus rare chez les premiers, peut-être parce que, vêtus plus chaudement, ils usent de meilleurs alimens, et vivent plus exempts de malpropreté. La contagion de la teigne est difficile : il est bien vrai qu'elle s'est communiquée à plusieurs individus de la même famille, qui avoient employé le même peigne ou la même brosse pour nettoyer leur chevelure, et qu'alors l'inoculation peut avoir été d'autant plus aisée, que les individus étoient plus jeunes, avoient été brossés ou peignés avec plus de force, et que le cuir chevelu présentoit quelques écorchures; mais je me suis assuré, par une foule d'expériences, que la tête n'étant pas excoriée, les teigneux pouvoient changer leur bonnet avec d'autres enfans, leur prêter leur peigne, coucher avec eux, et se servir des mêmes vêtemens, sans que ceux-ci contractent la maladie. Quelques empiriques ont essayé d'inoculer la teigne qu'ils prétendoient renfermée et nuisible, et, malgré leurs efforts, ils ont échoué dans cette tentative.

Cette difficulté qu'on trouve à déterminer la

teigne par l'application du pus qui coule des ulcères après la chute des croûtes, ou par la matière même de ces croûtes réduites en poudre très-fine, nous confirme de plus en plus dans l'opinion que c'est une affection vraiment salutaire et dépurative, au moyen de laquelle la nature se débarrasse d'un superflu d'humeurs dont la rétention pourroit être nuisible. N'est-ce point une teigne que cette gale croûteuse dont les boutons se montrent principalement vers la région occipitale? Cette affection, presque toujours compliquée de l'engorgement des glandes lymphatiques voisines, est tellement regardée comme utile et dépurative, qu'on se borne à entretenir la propreté de la tête, en détruisant les pous dont la maladie paroît singulièrement favoriser la multiplication, et à oindre avec des corps gras, comme du cérat, du saindoux, du beurre, les croûtes teigneuses, sèches et épaisses, afin d'en provoquer la chute. Les bonnes femmes distinguent très-bien cette gale de la tête de la teigne véritable.

Après la chute des croûtes de la teigne, le cuir chevelu se montre dénué d'épiderme, offrant une rougeur dartreuse, et couvert de petites ulcérations d'autant plus profondes, que la maladie est plus avancée. L'engorgement glanduleux ne se borne pas aux glandes occipitales et cervicales; celles de l'aîne, de l'aisselle, quelquefois même celles du mésentère, participent à l'affection. Cet engorgement qui, dans certains cas, précède, plus souvent

accompagne, mais plus fréquemment encore suit l'éruption des boutons, indique-t-il l'existence d'un principe humoral, répandu dans toute l'économie, obstruant les voies de la lymphe, et qui doit sortir à la faveur de l'éruption ? ou bien est-il dû à la résorption de la matière que sécrète le cuir chevelu ulcéré ? La dernière supposition me paroît la plus vraisemblable.

Si la teigne a duré fort long-temps, et que, très-intense, elle ait porté ses ravages dans le corps même de la peau, au-delà du tissu réticulaire, elle a déterminé la chute des cheveux qui ne reviennent plus. C'est sans doute dans cet état que Duncan a observé la maladie dont les bulbes des cheveux sont, suivant lui, le siège essentiel. Il est bien vrai qu'à ce degré ces bulbes sont lésés ; mais elles restent intactes dans l'ulcération superficielle, et les cheveux arrachés repullulent.

L'analyse chimique des croûtes teigneuses y démontre 0,70 d'albumine coagulée, 0,17 de gélatine, 0,05 de phosphate de chaux, et une petite quantité d'eau ; une si grande proportion d'albumine et de gélatine ne fournit-elle pas une nouvelle preuve de la nature dépuratoire de la teigne ? et si l'on demande pourquoi cette éruption se fait par la tête, n'est-ce pas répondre, qu'en accusant la tendance des mouvemens et des forces, variable suivant les âges, marquée vers la tête dans l'enfance, se dirigeant vers la poitrine et ses organes dans l'adulte, et sur l'abdomen chez les vieillards ?

L'accroissement des parties, leur développement, commencent par la tête et s'achèvent par les parties inférieures ; les dérangemens pathologiques suivent le même ordre, affectent la même succession ; car les organes doivent être d'autant plus disposés aux maladies, que la nutrition y est plus active, et l'appareil des mouvemens vitaux plus compliqué. L'exercice fréquent des organes des sens, leur vive sensibilité, leur aptitude à ressentir les nouvelles impressions dont ils sont en quelque sorte assiégés durant les premières années de la vie, l'activité du cerveau, qui combine, associe, ou bien analyse les idées pour la formation de l'intelligence, ne voilà-t-il pas une foule de causes d'excitation qui doivent attirer les humeurs vers la tête, et déterminer dans cette partie les affections du premier âge ?

La teigne se termine spontanément, lorsqu'on n'y apporte aucun remède. La révolution qu'amène la puberté, en diminuant la tendance des humeurs vers la tête, en effectue presque toujours la guérison. Quelquefois, cependant, elle résiste à cette crise naturelle, mais se prolonge rarement jusqu'à la fin du troisième septenaire, c'est-à-dire, à la vingt-unième année. Enfin, il est très ordinaire de voir la puberté retardée chez les teigneux, comme si la foiblesse organique, l'exubérance des sucs muqueux et albumineux, caractère de l'enfance, le défaut d'animalisation des humeurs par des solides inertes ; en un mot, toutes les causes

productrices de la teigne agissoient d'une manière opposée à celles qui doivent amener cette révolution organique. Il y avoit naguère dans les salles de l'hôpital Saint-Louis un enfant teigneux, âgé de vingt-un ans, dont la taille, la voix et les traits présentoient tous les caractères de l'enfance, à laquelle il appartenoit encore, comme il étoit facile de s'en assurer par l'inspection des organes génitaux. Il ne faut pas livrer la teigne à elle-même; ses ravages prolongés pourroient détruire complètement les cheveux, et causer ainsi l'alopecie, ou même désorganiser le cuir chevelu, et causer des ulcérations du plus mauvais caractère. L'ulcère teigneux peut, après avoir détruit le cuir chevelu, déterminer l'érosion du crâne, comme on le voit sur une pièce conservée dans les cabinets de la Faculté de Médecine de Paris.

Quels sont les moyens de détruire cette affection, sans danger pour ceux qu'elle affecte? Les répercussifs doivent être bannis de son traitement; car on a vu cette répercussion suivie d'hydropisies, de gonflemens articulaires, de la phthisie, du carreau, etc. Faut-il donc l'abandonner à la nature, et rentre-t-elle dans le domaine de la médecine expectante? L'énumération d'une foule de remèdes proposés contre la teigne, soit par les anciens, soit par les modernes, prouvera qu'on n'en a point cette opinion.

Tous ces remèdes, pour le dire à l'avance, ont pour effet de changer le mode d'irritation établi

dans le cuir chevelu, d'accélérer la dépuracion, de corriger la disposition des solides et des liquides qui la rend nécessaire, et de diriger vers quelque autre émonctoire les humeurs qui se portent vers la tête. C'est ainsi qu'agissent les lotions avec les dissolutions salines, celles de sublimé, d'ammoniaque, etc., la calotte par laquelle on opère l'arrachement, les onctions avec l'huile de laurier, et autres corps gras auxquels on mêle quelque substance irritante, les légers cathérétiques, le cérat soufré, l'oxide de carbone et de manganèse, les cataplasmes de ciguë et de jusquiame, les pilules fondantes, savonneuses et mercurielles, ainsi que les décoctions amères.

On commence par faire raser la tête du teigneux, puis on y applique l'irritant nécessaire pour changer le mode d'excitation. Desault faisoit pratiquer deux ou trois fois le jour des lotions avec une dissolution de quelques grains de sublimé et d'ammoniaque; on couvroit la tête, dans les intervalles des lotions, avec des compresses imbibées de la même liqueur. Il n'est pas besoin de dire que cette application immédiate des irritans n'est possible que dans la teigne furfuracée; car, dans les autres variétés de la maladie, on doit commencer par faire tomber les croûtes, et nettoyer le cuir chevelu, en le couvrant successivement de plusieurs cataplasmes, ou bien de feuilles de bette ou de poirée enduites d'un corps gras.

La méthode de l'arrachement, par la calotte,

est la plus douloureuse ; elle a été long-temps la plus généralement usitée : elle consiste à recouvrir la tête d'un emplâtre collant, fait avec un mélange de poix navale, de farine de seigle et de vinaigre. Ce mélange est assez tenace, lorsque appliqué à une étoffe de laine, il ne s'en détache qu'en arrachant les poils, et fait paroître le tissu. On découpe la toile de la calotte en bandelettes triangulaires, réunies par leurs sommets, de manière qu'elle représente une espèce de croix de Malte, quand l'étendue de la teigne exige qu'on l'applique sur toute la tête. Lorsque cette calotte a resté appliquée pendant un, deux, trois ou quatre jours, on la détache, en soulevant successivement chaque bandelette, procédé bien moins douloureux que celui par lequel on arracheroit toute la calotte à la fois. Lorsqu'on enlève l'emplâtre, le cuir chevelu saigne, les papilles nerveuses tirillées causent beaucoup de douleurs. On lave la tête avec une décoction mucilagineuse, et on rapplique la calotte aussi long-temps que dure le mal. Ce n'est guère que deux fois par semaine qu'on la renouvelle ; j'ai cependant expérimenté que la guérison étoit accélérée par des applications plus fréquentes, et faites tous les jours ou tous les deux jours.

Lorsque la teigne n'entreprend pas la totalité du cuir chevelu, il est moins facile de la traiter par arrachement, et on doit craindre davantage sa récidive. On applique des bandelettes séparées sur

tous les endroits affectés, et lorsque la guérison paroît complète, on est exposé à voir d'autres boutons se montrer dans les lieux où les cheveux avoient été conservés.

La méthode de l'arrachement a été long-temps préférée dans les établissemens publics, moins parce qu'elle est la plus sûre et qu'on est moins exposé à voir la teigne repulluler quand l'application de la calotte a été suffisamment répétée, qu'à raison de la commodité de sa pratique. Les pansemens se faisoient à plusieurs jours d'intervalle ; les malades qui suivoient jadis le traitement externe de l'hôpital Saint-Louis, restoient chez leurs parens, et venoient deux fois par semaine se faire enlever leur calotte, et en recevoir une nouvelle. On a maintenant substitué à ce procédé barbare des moyens plus doux, et par cela préférables, car ils ne guérissent pas avec plus de rapidité : il est vrai que, dans certains cas, le traitement par la calotte, dont la durée ordinaire étoit de trois à six mois, se prolongeoit pendant une, deux ou même trois années ; mais des essais comparatifs, faits sur près de deux cents teigneux avec dix des médicamens les plus accrédités, nous ont convaincu que tous sont sujets aux mêmes inconvéniens.

Le cérat, mêlé avec partie égale de fleur de soufre, étoit employé pour achever la guérison commencée par la calotte ; si la teigne est légère et farineuse, il suffit à tout le traitement. Il en est de même de la poudre de charbon, laquelle,

comme on sait, est un véritable oxide de carbone, et non, comme on l'a cru long-temps, cette dernière substance dans son état de pureté. On mêle cette poudre au cérat, au beurre ou bien au saindoux, et on en couvre chaque jour la tête ulcérée. L'oxide de manganèse a été récemment préconisé; mais, nous le répétons, de nombreuses expériences nous ont démontré que ces irritans si variés jouissoient à peu près des mêmes vertus; que la guérison est plus ou moins prompte, selon la gravité de la teigne et les dispositions individuelles, plutôt que suivant les médicamens employés. Habités à varier les ingrédiens de la pomme irritante dans le traitement de la teigne, nous employons souvent avec succès une pomme faite avec parties égales d'axonge et de soude d'Alicante. Quelquefois à chaque pansement, et on les répète chaque jour, nous faisons laver la tête à l'eau de savon; d'autres fois on la saupoudre avec de la chaux vive, pulvérisée au moment de s'en servir.

Lisez avec défiance ces observations pompeuses de guérisons promptement obtenues par l'emploi de certaines substances; la curation tient à ce que la maladie étoit légère. L'opiniâtreté de la teigne, dans certains cas, quel que soit le remède qu'on emploie, doit la faire de plus en plus regarder comme le résultat d'un effort dépuratoire.

La coexistence des engorgemens glanduleux a fait employer les tisanes amères et les purgatifs

répétés dans le traitement. Ces moyens sont utiles en donnant un autre cours aux humeurs exubérantes; les frictions sèches sur tout le corps ne sont pas moins profitables pour ramener à la peau la transpiration ordinairement peu abondante chez les teigneux. Enfin, on a proposé contre la teigne tous les médicamens antiscrophuleux, non point qu'elle appartienne aux écrouelles (quoique nous soyons loin de prétendre qu'elle n'ait aucune analogie avec cette dernière affection), mais parce que plusieurs teigneux ont la fibre molle, et se trouvent bien de l'usage des toniques.

Les mêmes remèdes, mais surtout la coupe des cheveux entrelacés, conviennent dans le traitement de la *plique polonoise* (1). Cette prétendue maladie, sur laquelle on a gravement écrit tant d'absurdités, dont les symptômes, s'il falloit ajouter foi aux descriptions, offrent l'exemple des plus singulières aberrations que puissent éprouver les lois de notre économie; ce monstre pathologique n'est autre chose que le mélange inextricable des cheveux et des poils collés ensemble par l'humeur grasse amassée sur des têtes qu'un bonnet épais recouvre durant plusieurs mois.

Le saignement des cheveux, leur vive sensibilité, tous ces symptômes imaginaires confondoient, je l'avoue, toutes les idées que fournit l'étude

(1) Voyez Erreurs populaires relatives à la médecine, ch. 7, deuxième édition, Paris, 1812.

attentive des forces et des fonctions vitales, et je ne les admettois qu'avec répugnance, lorsque observés sur les lieux par les médecins de l'armée française, ces symptômes fabuleux ont été réduits à leur juste valeur. On a vu que la plique étoit le résultat de la malpropreté, de l'habitude où sont les Polonais, même aisés, de se couvrir la tête avec un bonnet épais de laine qu'ils portent jour et nuit, et conservent jusqu'à dix-huit mois sans y toucher; que la maladie, si cet état en mérite le nom, n'est pas contagieuse, et qu'on la guérit facilement et sans danger en coupant les cheveux pliqués, malgré les frayeurs superstitieuses du vulgaire, qui pense que de grands maux peuvent résulter de cette coupe. La même méthode réussit dans la plique à laquelle les chevaux sont sujets; lorsque les poils de la queue et de la crinière s'entrelacent ou se pliquent, espèce de feutrage rendu facile par la structure même des poils, par leurs branches latérales si aisées à voir au moyen du microscope, les paysans se gardent bien d'y toucher, attendu, disent-ils, que c'est l'ouvrage d'un esprit follet bienveillant. L'expérience a prouvé qu'aucun mal n'advient aux chevaux lorsqu'on se met au-dessus de ce préjugé. Ainsi donc, tout nous porte à rayer la plique de la liste déjà trop nombreuse des infirmités auxquelles l'espèce humaine est sujette.

GENRE HUITIÈME.

ULCÈRES PSORIQUES.

FRANK (1) a rendu un grand service à la médecine en séparant complètement la gale des psoriasis, et en consacrant à ces affections deux genres distincts, sous les noms de *scabies* et de *psudracia*. Cette distinction lumineuse pouvoit seule mettre fin aux éternelles disputes des pathologistes sur la véritable étiologie de la gale, toute différente, comme on va le prouver, de celle des éruptions psoriformes variées dont la peau peut devenir le siège, soit par l'influence d'une cause interne ou par l'effet d'une cause extérieure.

La gale est une affection cutanée contagieuse, essentiellement caractérisée par la nature de sa cause, qui consiste dans la présence d'un petit insecte du genre des cirons *acarus* (*scabiei*). Cet insecte, que quelques naturalistes, tels que Linnæus, Cestoni, disent avoir aperçu à l'œil nu, mais que l'on ne voit bien qu'en s'aidant de la loupe, ou mieux par le moyen du microscope solaire, existe dans la pustule, et y excite, par sa présence, une démangeaison des plus vives. Ce qui a fait douter long-temps de son existence, c'est que tous les boutons sont loin de l'offrir. L'insecte

(1) *Epitome de curandis hominum morbis*, 5 vol. in-8. Vindobonæ.